

Vacances de d'août

Stage BABY GYM de 3 à 5 ans

Tous les matins de 9 h à 12 h

Du 21 au 25 août 2023

Du 28 août au 1 septembre 2023

Garderie dès 8 h : 3 €

Collation le matin

Trampoline

Date limite d'inscription
21 juillet 2023

Jeux

Renseignements – Inscriptions :

paysdaixgym@gmail.com

Tél : 06 68 51 36 02

GYMNASTIQUE DU PAYS D'AIX
DE LA BABY GYM À L'AIXCELLENCE



35 Chemin Albert Guigou
13290 Les Milles

Informations Stage

Stages: **BABY GYM** **3-5 ANS**

Horaires : **9h-12h**

5 (½ journées) 70€ 4 (½ journées) 60€ 3 (½ journées) 50€ 2 (½ journées) 40€

1 (½ journées) 20€

Le matin, collation

Lieu : Gymnase La Pioline – 35, ch. A. Guigou - 13290 Les Milles

Garderie dès 8h

3€

Possibilité de payer par **Chèque à l'ordre de la GPA - Espèces (chèques vacances acceptés)**

Les inscriptions sont effectives à réception du formulaire rempli accompagné du règlement

à l'adresse suivant : Gymnastique du Pays d'Aix - 35, chemin Albert Guigou - 13290 Aix en Provence).

✂.....

Renseignements / Inscriptions

BABY

LES JOURNEES OU ½ JOURNEES SUR LES DEUX SEMAINES NE SONT PAS CUMULABLES POUR LES TARIFS. CHAQUE SEMAINE EST INDEPENDANTE

		1/2 journée matin	Garderie matin
Semaine du 21 au 25 août 2023			
lundi			
mardi			
mercredi			
jeudi			
vendredi			
Semaine du 28 août au 1 septembre 2023			
lundi			
mardi			
mercredi			
jeudi			
vendredi			

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Membre GPA : oui non

Adresse :

Tél domicile :

E-mail :

Nom Mère :

Tél. Port. Mère :

Nom Père :

Tél. Port. Père :

Autre Contact en cas d'urgence **Tél** :

Antécédents médicaux à signaler ou allergies alimentaires :

.....

Comment vous avez connu notre stage : club internet ville d'Aix ami

Décharge Parentale / Autorisations

Je soussigné(e), (Père, Mère, Tuteur),

autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus nommé(s) à participer au(x) Stage(s) sportif(s) organisé(s) par la GPA suivant(s):

Stage d'août 2023

m'engage à vérifier que l'animateur est bien présent avant de laisser mon enfant au gymnase. L'animateur n'est en aucun cas responsable de l'enfant avant ou après les heures de séances.

déclare que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport.

autorise le responsable de l'animation à prendre le cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

autorise l'animateur d'amener mon enfant en voiture aux lieux d'activité qui se déroule à l'extérieur de la salle de gym

certifie que mon enfant est assuré en responsabilité civile.

donne à la GPA l'autorisation de représenter les photographies prises représentant mon (mes) enfant(s) lors du stage pour être publiées sur le site internet de la GPA (<http://www.paysdaixgym.fr>) ou sur les publications municipales

« Lu et approuvé » / Date et Signature